

La chapelle Saint-Gorgon



Distance

↔ 6 km

Durée

🕒 2h00

Difficulté

📊 Facile

Dénivelé

📈 +205 m

Balisage



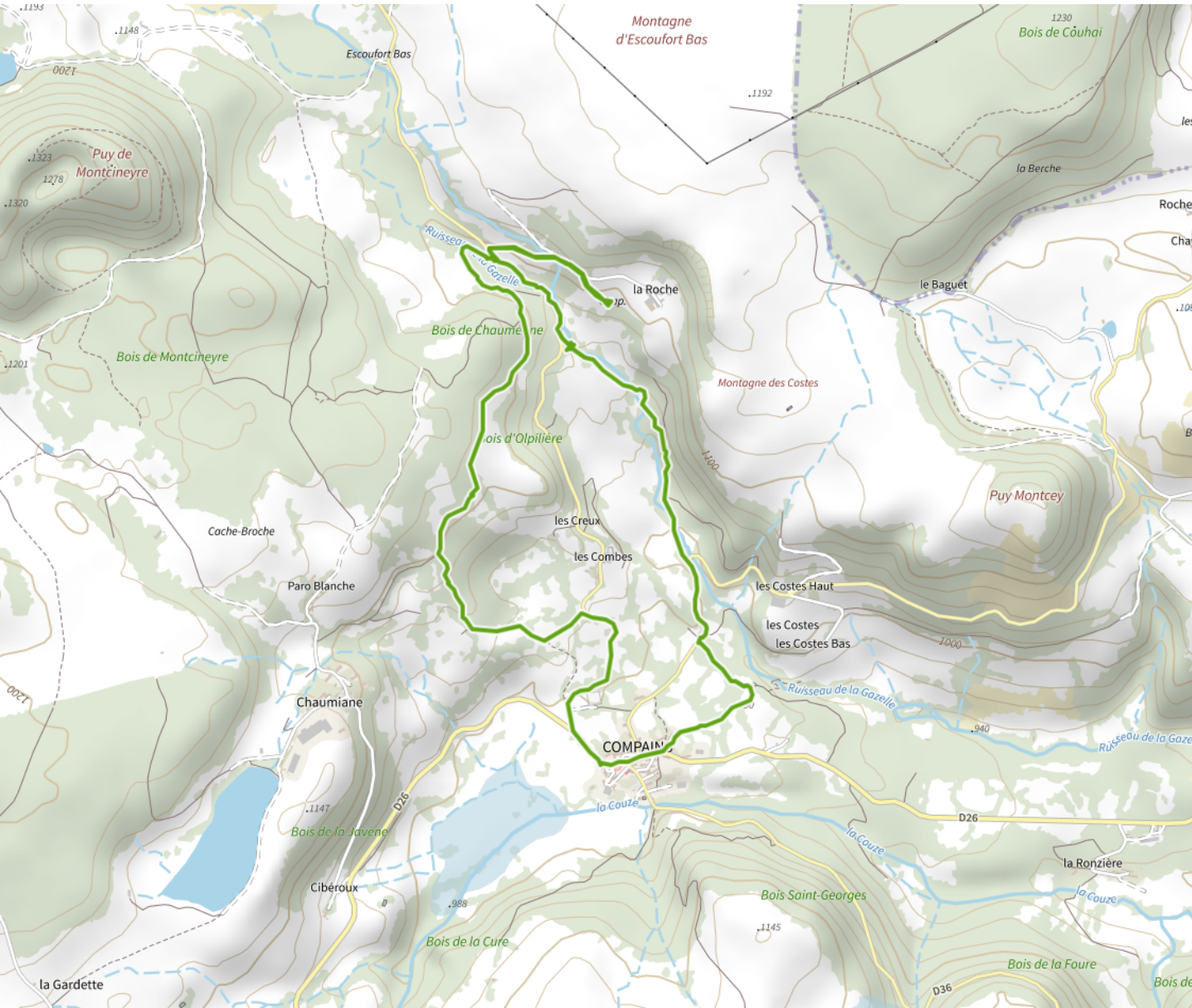
Bleu



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Compains

Adresse de départ

Église - Le Bourg

63610 Compains

Accès au point de départ

A Besse-en-Chandesse, prendre la route D36 en direction de Compains. Parking devant l'église à l'entrée du village de Compains.

Description du parcours

Un circuit sur une cheire volcanique à la végétation typique (genets, gentiane) à l'écart des circuits touristiques. Après le charmant pont sur la Gazelle, les flancs du volcan Montcineyre et les bois de Chauméane offrent des vues sur le Cézallier.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ situé au bord de la route à l'entrée de la place de l'église, traverser le village en restant sur la D26. Cent mètres après la fontaine, tourner à gauche et s'engager dans un chemin entre deux murets. Passer devant une croix en pierre et poursuivre tout droit. À la route prendre à droite sur 250 m pour atteindre un pont dans un virage en épingle.

Étape 2 : Avant le pont, emprunter le chemin en face. Franchir le ruisseau (la Gazelle) et monter en sous-bois sur 300 m. Descendre le premier sentier à gauche qui longe le ruisseau, le traverser sur une passerelle en bois. Franchir une clôture (échelle) et suivre le sentier qui domine le ruisseau. Franchir une seconde échelle puis le ruisseau. Longer le bief puis le traverser et rejoindre la route. Passer le pont, continuer sur la route jusqu'à l'intersection avec un large chemin sur la gauche.

Étape 3 : Continuer 30 m sur la route et monter à droite vers la ferme de la Roche. En vue des bâtiments, emprunter à droite un sentier qui descend à la chapelle Saint-Gorgon (chapelle). Revenir par le même chemin jusqu'au point 2. Emprunter à droite le large chemin (signalé plus haut). Traverser un ruisseau, passer devant une carrière et monter en sous-bois jusqu'à un replat dégagé, (point de vue). Quitter ce chemin en prenant à gauche un sentier qui descend entre les arbres jusqu'à un autre chemin perpendiculaire.

Étape 4 : Prendre à gauche sur 300 m et emprunter un sentier à droite entre deux murets. Rejoindre la route et la suivre à droite. Au carrefour, prendre à gauche la direction de Compains pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.